



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Blaise Pascal
Clermont-Ferrand

Affaire suivie par : Secrétariat de la
Provisoire
Sandra MORETTE
Tél : 04 73 98 26 55
Mél : 0630018C@ac-clermont.fr

36 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1

RENTREE 2024

Dossier à compléter à la Vie Scolaire du Lycée du 27 juin au 3 juillet tous les jours, sauf le samedi, de 9h à 18h

Liste des documents à rapporter avec le dossier d'inscription en 2nde

- 2 photos d'identité récentes avec au dos les nom et prénom de l'élève
- Un RIB ou RIP (**collé au verso de la fiche intendance**)

Téléversement pour les établissements publics de l'académie / copie pour les autres établissements :

- Pièce d'identité de l'élève (carte d'identité **recto/verso**, passeport, carte de séjour...)
- Livret de famille (copie **intégrale**)
- En cas de divorce ou séparation, l'extrait du jugement portant décision sur la garde et l'exercice de l'autorité parentale
- Des 3 bulletins scolaires de la classe de 3^{ème} (ne concerne pas les redoublants)
- Carnet de santé pages vaccinations (**à joindre avec la fiche d'urgence infirmerie**)

Pour une demande d'option cinéma-audiovisuel, merci de fournir une lettre de motivation dont les attendus sont les suivants :

- valoriser une expérience ou une production personnelle (participation à un atelier cinéma, réalisation d'un film dans un cadre scolaire ou personnel).
- exprimer ses goûts et valoriser les films vus et aimés.
- expliquer si le choix de l'option cinéma s'intègre dans un projet d'orientation post-bac.
- exprimer sa sensibilité artistique et/ou sa pratique d'autres arts (musique, danse, théâtre etc).

M. FALIBARON



Provisoire

"Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté en seconde au lycée Blaise Pascal. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

Afin de concrétiser son inscription, nous vous demandons de compléter un dossier au Lycée (Vie Scolaire) du 27 juin au 3 juillet tous les jours, sauf le samedi, de 9h à 18h.

Les élèves des établissements publics de l'académie doivent en parallèle s'inscrire en ligne, téléverser les documents demandés et compléter les documents en ligne avant le 30 juin.

Les élèves des établissements privés ou arrivant d'une autre académie peuvent uniquement s'inscrire en présentiel à la vie scolaire aux horaires indiqués ci-dessus avant le 3 juillet.

Vous trouverez sur l'accueil de l'ENT du lycée : <https://lyc-blaise-pascal-clermont.ent.auvergnehonealpes.fr/> la liste des documents à fournir à l'établissement.

L'établissement est à votre disposition pour vous accompagner tout au long de cette procédure. N'hésitez donc pas à nous contacter.

La Provisseure"

Cordialement,